



# Canadian Mercury Regulations

## Mercury

Mercury is a silver colored liquid which is contained in UV lamps. Under normal operating conditions mercury presents no hazard as it is contained in the quartz tube of the lamp. Mercury is toxic and must not be consumed or handled directly on the skin. It is recommended that protective gloves and eye protection is worn when handling UV lamps.

In the event of accidental breakage of the lamp and mercury spillage:

1. Use personal protective equipment to protect the eyes and skin, and prevent ingestion and inhalation.
2. Contain the spill with wet sand and clean it up with a dustpan and brush. Do not use a vacuum cleaner, as it will become contaminated and be a source of mercury vapor.
3. Spread a 50/50 mix of calcium hydroxide and sulphur over the affected area and allow to dry. Repeat until there is no visible trace of mercury. Special attention should be given to cracks and imperfections in the affected surface.

## First Aid

1. Eyes — Flush with plenty of water for 15 minutes, occasionally lifting the eyelids. OBTAIN MEDICAL ATTENTION.
2. Skin — Flush with plenty of soap and water for 15 minutes. Remove contaminated clothes and shoes. OBTAIN MEDICAL ATTENTION.
3. Ingestion — OBTAIN MEDICAL ATTENTION.
4. Inhalation — OBTAIN MEDICAL ATTENTION.

For information on options for proper disposal and recycling of mercury containing lamps in the Canadian provinces of British Columbia, Manitoba, Ontario, Quebec, and Prince Edward Island, please visit: <http://www.regeneration.ca/programs/lighting-products/> ; for all other locations across Canada, please visit: <http://www.lamprecycle.org/commercial-lighting-lamp-recyclers/> .

## Mercur

Le mercure est un liquide de couleur argent que l'on retrouve dans les lampes à rayons UV. Dans des conditions normales d'utilisation le mercure ne présente aucun danger puisqu'il se trouve dans le tube de quartz de la lampe. Le mercure est toxique; il ne peut donc pas être consommé ou entrer en contact direct avec la peau. Il est recommandé de porter des gants de protection et des lunettes protectrices lors de la manipulation de lampes à rayons UV.

Si la lampe se brise accidentellement et qu'il y a un déversement de mercure :

1. Portez un équipement de protection personnelle afin de protéger les yeux et la peau, et d'empêcher l'ingestion et l'inhalation.
2. Confinez le déversement à l'aide de sable mouillé et l'essuyer avec un ramasse-poussière et une brosse. N'utilisez pas d'aspirateur car il risque d'être contaminé et de devenir une source de vapeur de mercure.
3. Répandez un mélange 50/50 d'hydroxyde de calcium et de soufre sur la surface touchée et laissez sécher. Répétez jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace visible de mercure. Une attention particulière doit être accordée aux fissures et aux imperfections sur la surface touchée.

## Premiers soins

1. Yeux — Rincez abondamment à l'eau pendant 15 minutes, en soulevant à l'occasion les paupières. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
2. Peau — Rincez abondamment au savon et à l'eau pendant 15 minutes. Retirez les vêtements et les souliers contaminés. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
3. Ingestion — CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
4. Inhalation — CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

Pour obtenir des renseignements sur les options offertes pour une élimination et le recyclage appropriés des lampes contenant du mercure dans les provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de l'Île du Prince-Édouard, veuillez consulter le site Web: <http://www.regeneration.ca/programs/lighting-products/> ; pour tous les autres endroits au Canada, veuillez consulter le : <http://www.lamprecycle.org/commercial-lighting-lamp-recyclers/> .